

Formation : Gemmothérapie

Thérapie par les bourgeons



ECOLE DE CUISINE
www.angélique-ponsonnet.fr

Venez vivre cet atelier pratique,

qui représente une bonne manière d'apprendre à fabriquer ses produits de gemmothérapie !

Cette formation est proposée sur une journée. Il s'agit d'une première approche sur : « comment utiliser la thérapie par les bourgeons et fabriquer ses propres produits de gemmothérapie ».

Jean Coudour formateur en botanique vous enseignera la partie théorique et pratique et Angélique Ponsonnet vous accompagnera pour la découverte de la flore locale.

Informations pratiques :

Matériel :

Venir avec de quoi prendre des notes et des flacons vides et propres.

Prévoir votre repas tiré du sac

Horaires : 9h30-17h30

Tarif : 48 €



Nota : Les conseils donnés ne se substituent pas à l'avis médical.



Les objectifs :

Ce programme vise à donner des bases validées sur la connaissance et l'utilisation des parties végétales utilisées en gemmothérapie :

- Reconnaître sur le terrain les différents bourgeons
- Physiologie végétale des bourgeons, exemples
- Connaître les fondements de cette partie de la phytothérapie
- Bases thérapeutiques des actifs de gemmothérapie
- Associations par système physiologique
- Forme galénique spécifique
- Intérêts et limites
- Mise en pratique de macération



Il est également possible de faire des **bons cadeaux** pour vos proches, une bonne idée qui fait plaisir

Je suis intéressé(e) pour participer au stage du/...../.....

Mon nom :.....Mon Prénom :.....

Mon adresse :.....

Mon Mail :

Mon téléphone :.....

Je souhaite participer au stage de cuisine saine et bio car :

.....
.....
.....
.....
.....

Les sujets suivants m'intéressent :

- La cuisine sans gluten
- La cuisine sans lait
- La cuisine végétarienne
- La cuisine végétalienne
- La cuisine avec moins de sucre
- L'alimentation vivante
- La cuisine des plantes sauvages comestibles
- La gemmothérapie (les bourgeons)

Je souhaite régler en :

- Une fois par chèque
- Une fois par espèces
- Deux fois par chèques

Règlement par chèque à renvoyer à l'ordre d'Angélique Ponsonnet à l'adresse suivante :

Angélique Ponsonnet
Quartier Junon
07290 Saint Jeure d'Ay

Le chèque sera encaissé après la participation au stage, en cas d'annulation moins de 48 heures avant la date du stage, il ne pourra être remboursé, merci de votre compréhension.

